

---

# **La Terreur Blanche (French Edition)**

**Maurin Albert**

---

**Title: La Terreur Blanche (French Edition)**

**Author: Maurin Albert**

**This is an exact replica of a book. The book reprint was manually improved by a team of professionals, as opposed to automatic/OCR processes used by some companies. However, the book may still have imperfections such as missing pages, poor pictures, errant marks, etc. that were a part of the original text. We appreciate your understanding of the imperfections which can not be improved, and hope you will enjoy reading this book.**





LA

**TERREUR BLANCHE**



LA

# TERREUR

BLANCHE

PAR

ALBERT MAURIN



PARIS

P. AMIC L'AINÉ, ÉDITEUR

6, RUE SAINT-JOSEPH

1850



DC 256  
M43

Les pages suivantes sont détachées d'un récit complet des trente-quatre dernières années de la monarchie.

J'ai cru faire œuvre de bon citoyen en les publiant à part, en une brochure qui sera lue, je l'espère, dans les villes et dans les campagnes. L'amour-propre d'auteur n'a rien à voir ici; l'amour de la vérité m'anime seul.

Il est utile, dans les circonstances présentes, de faire ressouvenir le pays de ce que coûtent les Restaurations, bon an mal an. Je ne parle pas du milliard de la contribution de guerre payé à la Sainte-alliance, non plus que du milliard octroyé au parasitisme d'une aristocratie besogneuse et fainéante. Il s'agit des flots de sang versés sur l'autel de cette déesse barbare, que ses prêtres appellent *Modération*, et que le bon sens des masses a flétrie de son nom véritable, qui est : RÉACTION.

Une autre pensée m'est venue.

Dans leur haine implacable ou dans leur effroi puéril, tous les vieux partis se liguent contre ce parti nouveau qui demande à la *Science sociale*, c'est-à-dire à l'étude des



souffrances infinies du peuple, l'amélioration de la société.

Chose monstrueuse : des législateurs venus en droite ligne de l'assemblée du Jeu de Paume, des soldats de la Grande Armée, eux ou leurs fils, serrent la main des proscripteurs de 1815!

Que dis-je? celui que les traditions de la famille et les liens du sang, à défaut du cœur et du patriotisme, devaient le plus éloigner d'un pareil contact, a été le premier à signer de son nom historique, cette alliance hybride, que l'histoire racontera et ne croira point.

Non, ce pacte ne saurait durer : la morale publique le repousse; la France tôt ou tard le déchirera. Une voix s'élèvera du fond des consciences obscurcies; elle dira aux Hommes des souvenirs impériaux :

« Les *honnêtes gens* de la restauration ont assassiné, fusillé vos pères; ils les faisaient monter sur l'échafaud des cours prévôtales, en les appelant les brigands de la Loire! »

Et aux Bourgeois de 1848 :

« Votre mère, la bourgeoisie de 1820, était traînée aux gémonies par les royalistes, et dénoncée comme la fléau de l'ordre, de la propriété et de la famille! »

Vous étiez les socialistes de l'époque.

ALBERT MAURIN.

Paris, février 1850.

LA

## TERREUR BLANCHE



L'armée française a été trahie par le sort des armes ; elle vient d'ouvrir les frontières à la coalition des rois ; les cadavres de nos meilleurs soldats couvrent les champs de Waterloo ; la félonie s'est glissée encore une fois dans les rangs des généraux, des diplomates et des ministres. Blücher et Wellington marchent sur Paris, et les Bourbons attendent l'heure propice pour recueillir les fruits de l'invasion. Déjà Louis XVIII est au Cateau-Cambrésis, d'où il adresse une proclamation à ses sujets (25 juin 1815).

Ce n'est plus le langage d'un prince oublié dans l'exil, qui compose avec tout le monde pour se créer des partisans ; c'est le manifeste d'un roi décidé à marcher dans le sang, s'il le faut, pour remonter sur le trône d'où les conspirateurs l'ont fait descendre un instant :

« Aujourd'hui que les puissants efforts de nos alliés, dit-il, ont dissipé les satellites du tyran, nous nous hâtons de rentrer dans nos États, pour réparer les maux de la révolte, récompenser les bons, et mettre à exécution les lois existantes contre les coupables !

La Terreur blanche a sa préface.

## PREMIÈRE PROSCRIPTION DES BONAPARTISTES.

Quelques actes ministériels furent le prélude des prochaines vengeances du pouvoir. M. Pasquier, chargé par intérim de deux portefeuilles, s'était adjoint comme secrétaires généraux, M. Guizot à la Justice et M. de Barante à l'Intérieur. La multiplicité des services, les embarras que ses doubles fonctions imposaient à M. Pasquier, donnent le droit de supposer que ses subordonnés prirent une part active aux mesures qui signalèrent son administration. M. Guizot débutait alors dans la pratique des affaires; et quoique placé sur le second plan, c'était déjà cet esprit dogmatique, hautain, dévoré d'ambition, rivé au pouvoir, dès que le pouvoir lui était ouvert, que l'on vit plus tard jouer dans l'histoire de notre pays un de ces rôles superbes et acharnés, qui faisaient jadis des parodies de Richelieu et ne font plus aujourd'hui que des provocateurs de révolutions. Le jeune secrétaire général de la justice, s'il n'en eut pas l'initiative et la solidarité officielle, ne donna pas moins son concours à l'épuration de la magistrature entreprise par M. Pasquier, ainsi qu'à une circulaire fameuse qui transforma les tribunaux en des instruments aveugles de haines politiques. Une ordonnance royale rendue le 13 juillet 1815 sur la proposition du garde des sceaux, avait expulsé de leurs sièges les membres de la cour de cassation, de la cour des comptes, des cours d'appel, des tribunaux de première instance et des tribunaux de paix nommés pendant les Cent-Jours; elle imposait une nouvelle investiture, soit aux officiers ministériels entrés en fonctions depuis le 20 mars, soit à ceux qui depuis la même époque avaient changé de résidence et de titre. La circulaire préparée et expédiée par M. Guizot à la suite de ces épurations, fut une incitation aux rigueurs de la magistrature dans les procès nombreux

qui allaient lui être déferés. Comme si, dans les mauvais jours, les magistrats, avec les vices de notre organisation sociale, n'étaient pas assez enclins, par leur propre penchant, par leurs passions personnelles, à frapper des coupables partout où ils trouvent des vaincus !

L'opinion publique, déjà si péniblement attristée des malheurs de l'invasion, vit avec effroi la pente fatale que suivait la Légimité. Le langage des royalistes faisait également pressentir qu'une série d'actes arbitraires suspendrait bientôt l'empire de la Constitution. C'était dans leurs journaux, dans leurs brochures, des appels incessants aux tribunaux exceptionnels, aux mesures extra-légales; des flots d'injures répandus sur les débris de nos valeureuses armées, sur ceux qu'on appelait les *brigands de la Loire*, des soldats rebelles et des chefs factieux ! L'alarme était générale; lorsque tout à coup de sinistres rumeurs circulèrent dans Paris. On disait que des bandes armées parcouraient les départements du Midi en proie à la terreur; que plusieurs patriotes avaient été massacrés; qu'un plus grand nombre, voués au fer des assassins, étaient en fuite; que les autorités locales, loin de sévir contre les coupables, semblaient les exciter ou tout au moins les couvrir d'une mystérieuse protection. Les journaux, intimidés par la pression de la police, ne révélaient rien de ces faits; mais les voyageurs et les correspondances particulières apportaient des détails précis. Un régiment, après avoir rendu les armes aux bandes royalistes, à la suite d'une capitulation en due forme, aurait péri tout entier dans un horrible guet-apens. Ces bruits en se propageant arrivent peu à peu à des proportions exagérées. On ajoute que depuis quelques jours Fouché a secrètement fait avertir plus de soixante personnages haut placés, de sortir de Paris et même de France. On parle d'un immense ostracisme enveloppant tous les citoyens qui ont joué un rôle dans les Cent-Jours, si minime qu'il soit. L'ordonnance du 24 juillet paraît dans ces circonstances. En limitant le nombre des coupables, elle rassure les esprits superficiels qui, en politique, se paient des apparences et des mots. Par les hommes intelligents,